



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIVISION POLITIQUE II

Berne, le 6 décembre 1991

p.B.15.21.Angola. - YO/HSK

Note d'entretien

Visite de travail à Berne de Mme Fatima Moura ROQUE (RO), Ministre de l'économie et des finances désignée par l'UNITA (Angola), le 28 novembre 1991

Rapport sur les entretiens présidés du côté suisse par le Secrétaire d'Etat K. Jacobi

1. Questions politiques**1.1. Elections**

Le Président dos Santos a annoncé le 11 novembre 1991, jour anniversaire de l'indépendance, que les **élections** auraient lieu durant la **deuxième semaine du mois de septembre 1992**, soit avant la saison des pluies, qui débute en octobre. Cette annonce a été faite en présence des observateurs soviétique, américain et portugais, mais alors que Savimbi se trouvait à Lisbonne. Le Gouvernement avait auparavant demandé le report des élections à mai 1993. Cette période n'aurait cependant pas correspondu à celle prévue par les accords de paix. Sa tentative a donc échoué.

Les diverses questions concernant ces élections sont maintenant discutées au sein de la Commission politico-militaire mixte (CCPM). Aucun consensus n'a encore été atteint en son sein pour ce qui a trait par exemple au financement du processus électoral ou à sa supervision par des observateurs. Par contre, il est déjà certain que les **élections législatives et présidentielles** auront lieu à la **même date**. Le processus devrait être similaire à celui retenu pour la Namibie, où les choses se sont bien passées.

Selon RO, l'ONU sera probablement **l'organisme chargé de l'organisation des élections**. Un accord entre les parties, dans le cadre de la CCPM, est cependant encore nécessaire à ce sujet. L'UNITA ne contrôlant pas grand-chose dans le pays, Savimbi souhaite que des observateurs de ces élections soient envoyés en un aussi grand nombre et à une date aussi rapprochée que possible.

Le Parlement élu jouera le rôle d'Assemblée constituante. La nouvelle **Constitution** devra être adoptée par les deux tiers de ses membres. Selon les pronostics de RO, l'UNITA obtiendra le nombre de voix nécessaire lors des élections pour disposer de cette majorité si celles-ci sont justes.

1.2. Conférence nationale

L'UNITA et le MPLA sont opposés à la tenue d'une **Conférence nationale**. Les accords de paix signés à Lisbonne prévoient en effet que ces deux partis seront les seuls acteurs politiques jusqu'aux élections. Ils précisent cependant aussi que les autres partis politiques doivent être consultés. Consensus donc entre l'UNITA et le MPLA à ce sujet.

1.3. FNLA

M. Holden Roberto vit à Luanda. Son parti existe encore bel et bien. Certains de ses cadres avaient certes rejoint le MPLA ou l'UNITA, ses troupes ayant été plutôt en faveur de l'UNITA. Mais il est indéniable qu'il jouera un rôle lors des prochaines élections.

1.4. Population

La population de l'Angola est de **9 millions d'habitants**. Son taux d'accroissement est de 2,3% par année, ce qui est supérieur à la moyenne. Le nombre d'habitants de Luanda est controversé, essentiellement pour des raisons politiques. La capitale passe en effet pour être un fief du MPLA. Certains parlent d'un million et demi de personnes, d'autres de deux millions et demi. La force de l'UNITA est certes dans les campagnes, mais elle réussit aussi à rassembler de grosses foules dans la capitale.

L'Angola a connu beaucoup de **migrations internes** en raison de la guerre civile, les habitants s'étant réfugiés dans les zones les plus sûres. Il est maintenant nécessaire d'encourager leur retour. Certaines régions rurales sont en effet dépeuplées. C'est un handicap pour la production agricole.

L'Angola est composé de nombreuses **minorités**, par exemple ethniques ou religieuses. Cette diversité de la population posait problème à l'époque coloniale. Mais cela n'est plus le cas, car la guerre civile a eu pour effet de minimiser les conflits tribaux. Grâce aux migrations susmentionnées, les habitants se sont souvent retrouvés dans un creuset humain. C'est probablement le seul résultat positif de la guerre civile. Sinon, celle-ci a été inutile, car les accords d'Alvor signés il y a 16 ans auraient suffi à la paix s'ils avaient été respectés.

2. Questions économiques

2.1. Politique économique

L'UNITA accuse le MPLA de mauvaise gestion économique du pays depuis le départ des Portugais, le 11 novembre 1976, moment qui a aussi signifié le début de la guerre civile. De plus, le MPLA prend des **mesures économiques à court terme** dans le but d'en retirer des avantages économiques et politiques. Cela a notamment pour conséquence que la communauté économique internationale ne pouvant avoir confiance dans le MPLA, elle n'investit pas en Angola.

L'UNITA a proposé au MPLA en juillet 1991 la formation d'une **Commission économique conjointe**, afin de rétablir cette confiance, le pays ayant besoin d'un Gouvernement fort capable de mettre en oeuvre des mesures économiques impopulaires. Or, le MPLA ne lui a pas encore répondu, certainement parce que c'est pour lui la seule façon de mener certaines affaires.

L'UNITA se bat pour **l'économie de marché** et la défense des intérêts de l'Angola. Elle est cependant d'avis qu'il ne vaut pas la peine de s'attaquer pour l'instant à des éléments comme les prix ou la qualité des produits angolais, ceci en raison du manque de crédibilité du MPLA. Elle s'y attachera dès sa victoire.

Nécessité également pour l'Angola de mener un **programme d'ajustement structurel** pour regagner cette confiance de l'étranger, que ce soit avec le Fonds monétaire international ou sans lui.

2.2. Monnaie

L'Angola aura sa propre monnaie. La question de son rattachement à d'autres monnaies, que ce soit le franc CFA, l'escudo, le rand, le dollar ou même l'ECU, reste complètement ouverte. L'UNITA étudiera la question et retiendra la solution qui conviendra le mieux aux intérêts du pays. L'inclination actuelle de l'UNITA va vers un **panier de monnaies** des principaux partenaires commerciaux de l'Angola. Ce sont les Etats-Unis, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et le Brésil. Le Portugal est surtout important au niveau des importations angolaises. Il fournit ainsi 24% des importations de produits agricoles transformés.

2.3. Reconstruction économique

Il est nécessaire de réhabiliter les infrastructures et la structure sociale du pays. Ne disposant ni des entreprises ni des techniques indispensables pour cette reconstruction, l'Angola est toutefois dépendant de l'étranger à ce sujet. L'UNITA compte notamment sur la **coopération internationale**, par exemple sur la Banque mondiale et la Communauté économique européenne. Celle-ci octroie déjà une aide importante pour la réintégration dans la vie civile des troupes démobilisées non retenues pour la formation de l'armée unifiée. Comme tous les pays africains, l'Angola manque de personnel technique. Mais de nombreux cadres vivent à l'étranger, par exemple au Portugal, croient en l'UNITA et lui ont déjà annoncé leur retour.

2.4. Pétrole

Les revenus du pays proviennent à 62% du pétrole de Cabinda, le café et les diamants fournissant le reste de ses ressources. Le pétrole représente **98% des exportations**. L'Angola dispose d'une seule raffinerie, à Luanda. Le pétrole exporté est du brut. L'Angola possède également du gaz, qui est exploité.

L'UNITA s'inquiète beaucoup de la pratique du MPLA consistant à engager les futurs revenus pétroliers du pays pour financer sa campagne électorale. Elle a cependant d'ores et déjà annoncé qu'elle réexaminerait, le moment venu, tous

les **contrats** signés avec des compagnies internationales selon les trois critères suivants, se réservant le cas échéant le droit de modifier ou d'annuler ces contrats: conformité des contrats avec les priorités et les intérêts angolais, ainsi que justification de l'étendue des contrats. Elf Aquitaine a des intérêts à Cabinda.

2.5. Agriculture

L'**agriculture** angolaise a été **performante jusqu'à l'indépendance**. Ainsi, en 1973, les produits agricoles représentaient 70% des exportations angolaises (café 26%, autres produits agricoles 44%).

2.6. Revenu

Le **PNB/hab.** (US\$ 647.--) se situe au-dessus de celui fixé comme limite pour l'appartenance au groupe des pays les plus pauvres (US\$ 480.--), mais bien au-dessous de celui des pays de l'OPEC, y compris de celui des membres africains de cette organisation (Nigéria, Gabon). Le PNB/hab. a diminué de 52% depuis l'indépendance.

Selon un rapport récent de la Banque mondiale, l'Angola et l'Irak sont les deux seuls pays au monde dont les **dépenses militaires** dépassent les **dépenses sociales**.

L'UNITA, elle, a maintenu une tradition de soutien à **l'éducation** (écoles dans les villages, envoi d'étudiants à l'étranger).

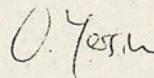
3. Relations bilatérales

La Suisse est à ce jour le seul pays que tant l'UNITA que le MPLA souhaitent voir fournir des **observateurs** pour les prochaines élections.

RO sait que les **relations économiques** bilatérales actuelles ne sont guère importantes. Dans un sens, elle considère toutefois qu'il s'agit d'un avantage. Il sera ainsi possible de les développer à partir de pas grand-chose. Elle est d'avis que son pays n'est pour l'instant guère attractif pour les opérateurs économiques étrangers. Mais elle ne doute pas que l'Angola offrira de nombreuses possibilités lucratives après les élections, plus que l'Afrique du Sud.

JAC a rappelé la **visite de M.J. Savimbi** le 2 mai 1991 à Berne. Mention du projet de formation de 12 **secrétaires angolaises** à Lausanne (Ecole Ruegg), soutenu par le DFAE par un montant de 80'000 francs. Importance future de l'Angola pour l'économie suisse, en particulier dans les domaines du commerce international et de l'industrie alimentaire. Nestlé est d'ailleurs déjà présente en Angola. Moindre intérêt pour le secteur minier, où Alusuisse est la seule firme suisse active, bien que l'Angola dispose de bauxite. Importance de conclure des **accords bilatéraux** de double imposition d'une part, pour la protection et la promotion des investissements d'autre part.

DIVISION POLITIQUE II



O. Yersin



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIVISION POLITIQUE II

Berne, le 6 décembre 1991

p.B.15.21.Angola - YO/HSK

Note à:

DFAE:

- Secrétariat BRF
- Secrétaire d'Etat
- Secrétariat du Secrétaire d'Etat
- Secrétariat politique
- Service économique et financier
- Division politique III
- Presse et information
- Direction des organisations internationales
- DDA, Section de l'Afrique orientale
- Ambassade de Suisse à Luanda
- Ambassade de Suisse à Dar er Salaam

DFEP: - OFAEE

Visite de travail à Berne de Mme Fatima Moura ROQUE, Ministre de l'économie et des finances désignée par l'UNITA (Angola), le 28 novembre 1991

Vous trouverez ci-joint la note relative à l'entretien tenu entre le Secrétaire d'Etat Klaus Jacobi et Mme Roque lors de la visite susmentionnée.

DIVISION POLITIQUE II

Simonin

Annexe mentionnée

Copie avec annexe: - SI, CFR, YO

DG - 9. Dez. 91 - 10

DG - 9. Dez. 91 - 10